



SOMMAIRE

L'édito du maire **P.1**

Les commissions **P.2/3**

En bref... **P.4**



L'ÉDITO DU MAIRE

Chers amis et concitoyens,

Élu(e) depuis le 15 mars dernier, notre liste a enfin pu se réunir le 25 mai pour élire votre maire.

Comme vous le savez, la longue période de confinement liée au COVID 19 que nous venons de vivre aura été riche de cohésion pour tous les habitants de notre commune, bénévoles, professionnels de santé et personnels communaux, tous ont vécu des moments difficiles mais en sortent avec notre reconnaissance à tous.

Élu Maire par le Conseil Municipal, j'ai en priorité invité nos adjoints en charge des commissions de travail à se réunir rapidement pour mettre en œuvre les réflexions et projets pour lesquels nous avons pu communiquer pendant la campagne. Tous ont déjà agi et ont montré de l'enthousiasme dans ces réunions.

Dans les priorités, nous devons voter le budget pour ne pas retarder les échéances et assurer la bonne gestion et le fonctionnement de la commune.

Dès mon élection, j'ai pu prendre attache auprès de Monsieur Xavier LUQUET, Sous-Préfet de Dreux, ce dernier nous a déjà honorés de sa visite le 11 juin dernier. Ses fonctions et son expertise nous permettent d'entrevoir une collaboration utile avec l'état pour mener nos projets. Un autre rendez-vous est déjà fixé pour échanger sur la vie économique locale.

Notre mandat doit être celui de l'innovation, l'intégration et la participation active de tous les élus et concitoyens, vivons cette aventure locale ensemble et réussissons ensemble.

Tous pour Châteauneuf ! Châteauneuf pour tous !

Jean-Louis RAFFIN,

Maire



LES COMMISSIONS



CULTURE

La commission est composée de **Marie Christine JUILLET-DORDET, Ajointe**, Marjorie DARME, Ellemedorine JENOUVRIER, Christophe LAGARD, Severine LEBRETON et Lucie ORTET

Il est important dans une commune de créer des rendez-vous culturels afin de se rencontrer et d'échanger.

Le rôle de notre commission est d'apporter un soutien aux acteurs de la vie associative, sportive et culturelle de notre commune afin de maintenir et développer toute action ou projet à caractère culturel. Elle est un lien entre les partenaires locaux et le Conseil Municipal.

Elle propose, organise et gère différents événements festifs et commémoratifs qui sont à même de créer du lien social entre les habitants.

Elle est aussi partie prenante dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine local.

La Commission Culture participe aux actions menées notamment par la bibliothèque municipale et l'École de musique. Elle se veut également partenaire de l'UCIA afin de dynamiser notre commerce.

Nous vous ferons bientôt partager nos projets pour Châteauneuf.

BATIMENTS/VOIRIE/ESPACES VERTS

La commission est composée de **Gérard MOREAU, adjoint**, Noémie DEGRUGILLIER, Suzanne GAULT, Michel JAMBON, Patrick LE MENN, Stéphane MOULIN et Louis TROUTOT

La commission Municipale Bâtiments, Voirie et Espaces verts est un groupe de travail constitué d'un adjoint et de 6 conseillers municipaux.

Elle est désignée par le conseil municipal. Elle est chargée d'étudier les questions soumises au conseil municipal pour tous ce qui est travaux et entretien du patrimoine, de l'environnement et elle gère les services techniques de notre commune. Elle n'a aucun pouvoir de décision.

Elle rend compte au conseil municipal. Leurs séances de travail ne sont pas publiques. Elle est convoquée par l'adjoint sur un ordre du jour qu'il a fixé et une date qu'il a arrêtée.

RESSOURCES HUMAINES/COMMERCE/AGGLO DÉPARTEMENT REGION

Cette commission est composée de **Géraldine JAMBON, adjointe**, Michèle TROUTOT, Coralie BLOT, Caroline CHAMPETIER, Séverine LEBRETON, Michel FEILLU, Patrick LE MENN, Jean-Marc NAVEAU, Michel BARBIER. Elle a pour missions :

COMMERCE

- Maintenir et développer une relation cohérente avec les commerces locaux, l'UCIA ainsi que les entreprises industrielles et artisanales
- Assurer une écoute permanente aux difficultés du marché local ainsi que la favorisation des projets locaux
- Appréhender l'évolution de l'environnement du marché local
- Apporter une aide particulière à l'animation du Centre-ville, coorganiser des événements à caractère public pour une participation du plus grand nombre avec pour objectif de dynamiser l'activité

AGGLO-DÉPARTEMENT-REGION

- Participer aux commissions des instances pour une meilleure connaissance des projets sur les territoires concernés dont le développement et la gestion ont un impact sur notre vie locale
- Faire connaître notre territoire et montrer l'intérêt de sa vie économique et sociale en milieu rural au sein de ces mêmes territoires que sont le canton, le département et la région, notre commune se fera entendre !
- Porter les projets de notre commune pour que nos instances participent à leur mise en œuvre, tant par leurs compétences, leurs financements dans l'esprit d'une cohérence avec les autres projets sur le territoire.

RESSOURCES HUMAINES

- Participer à la gestion sociale de « l'Entreprise municipalité », le recrutement, la formation et l'évolution des agents territoriaux
- Concourir à une nécessaire cohérence des services, de l'organisation de ces derniers ainsi que soumettre les pistes d'amélioration de l'accueil de nos services pour le public local et extérieur à notre commune.

COMMUNICATION-ASSOCIATIONS-CÉRÉMONIES-VIDÉO PROTECTION

Cette commission est composée de **Serge DERUET, Adjoint**, Michel BARBIER, DEGRUGILLIER Noémie, Philippe HERVET, Michel JAMBON, Ellémédorine JENOUVRIER, Christophe LAGARD et Stéphane MOULIN.

COMMUNICATION:

MAIRIE INFO continuera d'être édité, c'est le moyen le plus complet que tous les Castelneuviens ont directement dans leurs boîtes aux lettres.

Site internet : la forme actuelle ne semble pas adaptée pour diffuser de façon optimale les informations importantes concernant la commune. D'autre part il ne met pas en avant les atouts et la richesse de la ville (forêt, parcours santé, patrimoine, commerce, ...). Il doit (re)devenir un outil de premier ordre pour témoigner du dynamisme de Châteauneuf...

Le panneau lumineux : situé sur la place des halles, il est consultable tous les jours et permet de communiquer les infos et événements succinctement en temps réel.

Panneau Pocket : Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie vous offre Panneau Pocket. Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que soyez, quand vous le souhaitez. Simple et gratuit. Pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone en recherchant Panneau Pocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. Vous serez ainsi informés, prévenus, alertés rapidement.

ASSOCIATIONS : Secteur important de la commune, les associations la font vivre et l'animent grâce à l'engagement permanent des bénévoles. L'AST OMNISPORTS forte de ses 14 sections et plus de 1400 licenciés de Châteauneuf et ses environs occupe une place importante dans la vie sportive de la commune. Toutes les autres associations ont aussi leur importance et seront considérées de la même manière. La municipalité continuera à soutenir ses associations et la commission recevra chacune afin d'échanger.

CÉRÉMONIES : Organiser les cérémonies en lien avec les associations d'Anciens Combattants, autorités civiles et militaires du secteur, et les services communaux.

VIDÉO-PROTECTION : La vidéo-protection est un système de visionnage de la voie publique et des lieux ouverts au public. Ce n'est pas un système de surveillance. L'installation de système de vidéo-protection doit être soumise à l'obtention d'une autorisation préfectorale, après avis de la commission départementale de la vidéo-protection présidée par un magistrat judiciaire. Deux caméras sont déjà installées en centre-ville de Châteauneuf. Une autorisation afin d'en installer pour couvrir le secteur de la salle des fêtes et des gymnases va être sollicitée.

COMMISSION DE SECURITE BATIMENTS VOIRIES PMR ET NOUVELLES LOCATIONS

Cette commission est composée de **GAULT Suzanne, adjointe**, MOREAU Gérard, TROUTOT Louis, DERUET Serge et HERVET Philippe

La Commission de sécurité bâtiments voirie permet de gérer la qualité et la sécurité de l'ensemble des bâtiments publics de la commune de Châteauneuf-en-Thymerais, de lutter contre les risques incendie et environnementaux, d'améliorer la qualité des structures des bâtiments et d'assurer le maintien des services de protection des biens et des personnes.

Le plan d'accès PMR (Personne à mobilité réduite) :

Le plan d'accès PMR consiste à aménager et améliorer les conditions de vie de toutes les personnes présentant des difficultés de déplacement sur voie publique, dans les commerces, milieux médicaux, salles de réunions, bâtiments sportifs, scolaires, salles de conférences, salles omnisports, etc..

Plan communal de sauvegarde :

Ce plan consiste à mettre en place des structures permettant d'assurer la sécurité des personnes et des biens soumis à des catastrophes naturelles ou accidentelles (ex. transports de gaz, produits toxiques, inondations, intempéries, risques sanitaires ...)

Un plan de sauvegarde en cours d'actualisation sera déposé à la préfecture au service incendie et à la DDT, SDIS -28.

Nouvelles locations :

La loi Alur instaurée en 2014 permet de lutter contre l'habitat indigne. A ce titre, de plus en plus de communes décident de soumettre la location de logements sur leur territoire au permis de louer.

La mise en location d'un logement peut* ainsi être soumise soit à une déclaration de mise en location, soit à une demande d'autorisation préalable de l'autorité administrative. Cette démarche devra être effectuée par le bailleur auprès de la mairie avant de louer son logement.

**Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent définir des secteurs géographiques, voire des catégories de logements ou d'ensembles immobiliers, pour lesquels le bailleur doit réaliser une démarche administrative avant de louer un logement.*

AFFAIRES SOCIALES/PERSONNES AGÉES/LOGEMENTS/CCAS/MAISON DE RETRAITE/CIMETIÈRE

Cette commission est composée de **Michèle TROUTOT, Conseillère déléguée**, Serge DERUET, Suzanne GAULT, Gérard MOREAU, Géraldine JAMBON, Louis TROUTOT, Marie-Christine JUILLET-DORDET et Coralie BLOT.

Affaires Sociales : APA (Aides Personnes âgées) APH (Aides Personnes handicapées)

Logements : Constitution et envoi des dossiers(demande de logement social) pour présentation aux commissions d'attributions.

CCAS : Etude des demandes d'aide, Repas des aînés.

Maison de retraite : Participation aux divers conseils d'administration

Cimetière : Tenu à jour des registres des concessions et des plans des deux cimetières

ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES

La loi LABBE du nom du sénateur écologiste visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, a interdit aux collectivités depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation de ces produits pour l'entretien des espaces verts et voiries accessibles au public. De ce fait la commune ne peut plus assurer le désherbage de l'ensemble des espaces publics. Nous demandons donc à chaque habitant de participer à l'effort collectif en désherbant le trottoir devant chez lui. En effet bien qu'un trottoir appartienne au domaine public, il y a obligation de l'entretenir en tant que riverain que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Par principe, il en est de même durant les périodes automnales et hivernales avec le ramassage des feuilles et le déblaiement de la neige.

En tant que citoyen nous avons tous un rôle à jouer pour embellir notre commune.

G. MOREAU

Adjoint en charge des Bâtiments, Voiries et Espaces verts



CONCOURS PHOTOS

A VOS OBJECTIFS !!

A l'occasion de la nouvelle formule du Mairie Infos et afin d'illustrer la prochaine couverture du mois de septembre, il nous faut trouver une photographie qui représentera le mieux la commune...

Un paysage aérien ? une architecture en noir et blanc ? Un photomontage ? N'hésitez pas à faire appel à votre créativité !

Envoyez vos plus beaux clichés à vieassociative@chateauneuf-en-thymerais.fr ou communication@chateauneuf-en-thymerais.fr avant le **15 aout 2020**.



PUBLICATION MAIRIE DE CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS

mairie@chateauneuf-en-thymerais.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Louis RAFFIN

COMITÉ de RÉDACTION : Serge DERUET-CHRISTOPHE LAGARD

MISE EN PAGE : Christophe LAGARD